

Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2023, soit 0,189 euro HT le caractère.

Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC.

Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Copail Provence

Les associés coopérateurs de Copail Provence ainsi que le commissaire aux comptes, Mr Antoine SIRAND, représentant du Cabinet BBM et Associés sont convoqués

Le vendredi 24 novembre 2023 à 15h30
aux bureaux administratifs
de TOP Semence

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du jeudi 2 novembre 2023
2. Rapport du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Approbation des comptes.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Affectation du résultat.
7. Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs.
8. Constatation de la variation du capital social.
9. Approbation des conventions particulières.
10. Contribution au Fonds Opérationnel 2023.
11. Questions diverses

Les Associés Coopérateurs ont la faculté à partir du quinzième jour précédant cette assemblée, de prendre connaissance au Siège de la Coopérative, des comptes annuels arrêtés au 31 mai 2023, du rapport du Conseil d'Administration, du texte des résolutions, des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et les conventions qui seront proposés à l'Assemblée Générale.

Le Président,
Anne-Claire VIAL

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 octobre 2023 à ST FERREOL TRENTE PAS, le contrat de location-gérance consenti

CAMPING LE PILAT SAS au capital de 54000 euros, sise 1225 Route des Gorges, 26110 St Ferreol Trente Pas, immatriculé au greffe de Romans sous le numéro 321 714 817 3.

CHAÜDESAIGUES NATURE SARL au capital de 1500 euros, sise 1225 Route des Gorges, 26110 St Ferreol Trente Pas immatriculé au greffe de Romans sous le numéro 912 752 540.

Portant sur un fonds de commerce de Camping-caravanning, location de mobil-home, snack, bar, épicerie exploités 1225 Route des Gorges, 26110 St Ferreol Trente Pas a pris fin le 31 octobre 2023.



CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Exercice 2022/2023
MARDI 05 DECEMBRE 2023 à 16H30

TOP Semence
Bureaux Administratifs
1175 route de Puygirou
26160 LA BATIE-ROLLAND

1. Quorum et validité des délibérations
2. Rapport d'activité
3. Présentation du bilan et du compte de résultat au 30 Juin 2023
4. Dotation des réserves obligatoires
5. Propositions d'affectation de l'excédent :
- Distribution d'un intérêt aux parts à avantage particulier
- Distribution d'un intérêt aux parts sociales d'activité
- Distribution d'un intérêt aux parts sociales d'épargne
6. Répartition de ristournes en faveur des associés coopérateurs proportionnellement aux opérations réalisées avec l'Union
7. Constitution d'une provision pour parafaire l'intérêt aux parts sociales
8. Dotation du solde en réserve facultative
9. Rapports du Commissaire aux Comptes
10. Quitus
11. Changements survenus au niveau des administrateurs du Conseil d'Administration
12. Renouvellement de la partie sortante du Conseil d'Administration
13. Constatation de la variation du capital social
14. Allocation globale pour l'indemnisation du temps passé à l'administration de l'Union pour les administrateurs
15. Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs
16. Conventions
17. Fixation des formalités
18. Rapport moral et d'orientation

Les Mandataires des Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance au Siège de l'Union du texte des résolutions qui sera proposé à l'Assemblée Générale, des comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2023, et également des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

Pour le Conseil d'Administration, réuni le 02 novembre 2023

Le Président,
Lionel EYDANT

AVIS DE MISE EN LOCATION-GÉRANCE

Par acte sous seing privé du 13 octobre 2023, la Société **BOURG DISTRIBUTION**, Société par actions simplifiée au capital de 572.250 euros, dont le siège est à BOURG-LES-VALENCE (26500) - Les Chabanneries, a donné en location gérance à la Société **SAS BELMONT**, Société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège est à MONTBELIARD (25200) - ZAC du Pied de Gouttes, la branche de fonds de commerce de « station-service », exploitée à BOURG-LES-VALENCE (26500) - Les Chabanneries, pour lequel le Bailleur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 315 681 791 R.C.S ROMANS et sous le numéro SIRET 315 681 791 00028, à compter du 11 octobre 2023 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Pour avis

Aux termes d'un acte, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale :
« **SCI DLR ADRES** »
- Forme : Société Civile
- Capital social : 1.000 euros divisés en 1.000 parts de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 1.000
- Siège social : Châteauaoudou (26120) Domaine des Tilleuls, 45 montée des ramus.
- Objet : la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location, et toutes opérations se rapportant à l'objet.
- Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation
- Gérant : Société Blumisalp SAS domiciliée à Châteauaoudou (26120) Domaine des Tilleuls, 45 montée des ramus.
- Apport en numéraire : 1.000 Euros.
- Apport en nature : néant.
- Cession de parts sociales : agrément de toutes les cessions à l'exception des transmissions à titre gratuit en ligne directe.
- Immatriculation : RCS ROMANS.
- Pour insertion,
Le gérant



Société Coopérative Agricole de la Vallée du Rhône

VALGRAIN
990 route de l'Ecluse
26740 LES TOURNETTES
SIREN 324 204 098 - RCS ROMANS

CONVOCATIONS

Les associés de la SCA VALGRAIN sont convoqués aux Assemblées Générales de sections qui auront lieu :

- à **DIVAJEU**, le mardi 28 novembre 2023 à 8h30 : Salle Polyvalente de DIVAJEU, pour la section des associés coopérateurs de BEAUMONT/CREST.
 - à **LA LAUPIE**, le mardi 28 novembre 2023 à 14h30 : Salle polyvalente de LA LAUPIE, pour la section des associés coopérateurs de MARSANNE/MONTEILMAR.
 - à **ST BEAUZIRE**, le mardi 28 novembre 2023 à 11 heures : au siège social de LIMAGRIN - Rue Henri Mondor 63360 St BEAUZIRE, pour la section des associés non coopérateurs.
- en vue de désigner les délégués chargés de représenter les sections à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ainsi, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire sera le suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 juin 2023
2. Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels dudit exercice
3. Document visé à l'article L521-3-1 III du Code rural et de la pêche maritime
4. Approbation de ces rapports, des comptes annuels de l'exercice et quitus aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
7. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant
8. Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux Administrateurs
9. Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs
10. Constatation de la variation du capital social
11. Délégations de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés, empêchés le jour de l'Assemblée générale de leur section, peuvent se faire représenter par leur conjoint, un ascendant ou descendant majeur, ou un Associé de la même section muni d'un pouvoir.

L'Associé ainsi mandaté par d'autres Associés peut représenter jusqu'à quatre Associés et peut donc disposer jusqu'à cinq voix, la sienne comprise.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Délégués élus par les Assemblées de section se tiendra

Le Président,
Lionel EYDANT

AVIS DE MISE EN LOCATION-GÉRANCE

Par acte sous seing privé du 13 octobre 2023, la Société **BOURG DISTRIBUTION**, Société par actions simplifiée au capital de 572.250 euros, dont le siège est à BOURG-LES-VALENCE (26500) - Les Chabanneries, a donné en location gérance à la Société **SAS BELMONT**, Société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège est à MONTBELIARD (25200) - ZAC du Pied de Gouttes, la branche de fonds de commerce de « station-service », exploitée à BOURG-LES-VALENCE (26500) - Les Chabanneries, pour lequel le Bailleur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 315 681 791 R.C.S ROMANS et sous le numéro SIRET 315 681 791 00028, à compter du 11 octobre 2023 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Pour avis

Aux termes d'un acte, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale :
« **SCI DLR ADRES** »
- Forme : Société Civile
- Capital social : 1.000 euros divisés en 1.000 parts de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 1.000
- Siège social : Châteauaoudou (26120) Domaine des Tilleuls, 45 montée des ramus.
- Objet : la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location, et toutes opérations se rapportant à l'objet.
- Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation
- Gérant : Société Blumisalp SAS domiciliée à Châteauaoudou (26120) Domaine des Tilleuls, 45 montée des ramus.
- Apport en numéraire : 1.000 Euros.
- Apport en nature : néant.
- Cession de parts sociales : agrément de toutes les cessions à l'exception des transmissions à titre gratuit en ligne directe.
- Immatriculation : RCS ROMANS.
- Pour insertion,
Le gérant



APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou sub-titution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 26 23 0127 01 VR : superficie totale: 75 a 34 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcelleaire : COBONNE (75 a 34 ca) - 'Beaume rousse'; B- 280[52] - 'De Beaume rousse'; B- 278[50][J]- 278[50][K]. Zonage : COBONNE/ RNUju - Libre

XA 26 23 0143 01-PV : superficie totale: 1 ha 65 a 03 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelleaire : BOUCHET (1 ha 65 a 03 ca) AR- 20 AR- 481[44]3. Zonage : BOUCHET : SD - Libre

CE T AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **24/11/2023** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr



APPEL À CANDIDATURE POUR LA LOCATION DE BIEN A VOCATION AGRICOLE

Article L 142-6 du Code rural et de la pêche maritime (Location dans le cadre de convention de mise à disposition)

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.
CM 26 23 0029 01 PV - Commune de ROCHEGUDE: Surface: 2 ha 45 a 85 ca - Genouvine: A-23 - Agri. Bio. : oui

CE T AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **24/11/2023** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr

AlliCoP

Les Associés Coopérateurs d'ALLICOP et Mr SIRAND Antoine, Commissaire aux comptes représentant du CABINET BBM et Associés, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur l'exercice 2022/2023

Le vendredi 24 novembre 2023 à 16h00 Salle de réunion des bureaux administratifs de **TOP SEMENCE**
26160 LA BATIE ROLLAND

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du jeudi 2 novembre 2023
2. Rapport du Conseil d'Administration.
3. Traitement spécifique des subventions d'investissements
4. Rapport du Commissaire aux comptes.
5. Approbation des comptes.
6. Quitus aux Administrateurs.
7. Affectation du résultat.
8. Constatation du montant du capital social
9. Approbation des conventions particulières.
10. Contributions au Fonds Opérationnel 2023.
11. Renouvellement des mandats des administrateurs.
12. Questions diverses.

Les Associés Coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant cette assemblée, de prendre connaissance au siège de l'Union des comptes annuels, du rapport du Conseil d'Administration, du texte des résolutions et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et les conventions.

Le Président,
Pierre BELLIER

SARL LA BOÎTE À CHAUSSURE

En liquidation au capital de 10 000 €
Siège social : 18 rue Camille Buffardel
26150 DIE
RCS ROMANS 833 890 684
Siège de la liquidation :
473 rue des Crêtes
38370 SAINT CLAIR DU RHONE

Le Gérant

EARL GILLES

Exploitation Agricole à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social : Quartier Bourret
26160 SAINT GERVAIS SUR ROUBIEN
RCS ROMANS SUR ISERE 381 991 231

Aux termes du procès-verbal des délibérations d'une Assemblée Générale Extraordinaire, régulièrement convoquée et tenue le 1^{er} juin 2020, les associés ont décidé de proroger de 50 années la durée de la Société, soit jusqu'au 13.06.2071, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à VALENCE du 16/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme : Société par actions simplifiée
- Dénomination : **L.R. BUSINESS**
- Siège : 62 rue Fernand Forest, 26000 VALENCE
- Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS
- Capital : 1 000 euros
- Objet : gestion de titres de participations, conseil aux entreprises, gestion de biens immobiliers
- Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
- Président : Raouf LAJNEF, demeurant 62 rue Fernand Forest, 26000 Valence
- La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Romans.
POUR AVIS
Le Président

Annonces légales (suite)

NOTA BENE – NOTAIRES ASSOCIES - office notarial à PORTES-LES-VALENCE (Drôme), 65 rue Jean Jaures,

CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-François SAHY, Notaire associé de la Société à responsabilité limitée « NOTA BENE NOTAIRES ASSOCIES », titulaire d'un office notarial à PORTES-LES-VALENCE (Drôme), 65 rue Jean Jaures, soussigné, CRPCEN 26072, le 6 novembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur François Claude **VERNERET**, retraité, demeurant à LA BAUME-CORNILLANE (26120) 1445 chemin de la Graire, et Madame Anne Hélène **MIGNERY**, retraitée, demeurant à LA BAUME-CORNILLANE (26120) 1445 chemin de La Graire.
Monsieur est né à LYON 6^{EME} ARRONDISSEMENT (69006) le 22 septembre 1953.
Madame est née à SURESNES (92150) le 26 octobre 1959.
Mariés à la mairie de VALENCE (26000) le 18 décembre 1999 sous le régime de la communauté d'acquits à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.



SO.J.V.S. - Société d'Avocats
11 route de DIONNET
69220 - BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

DES PERVENCHES

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Capital social : 137,127,89 euros
Siège social : 1 Route des Vignes
26600 GERVANS
351 268 123 RCS ROMANS

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 septembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Daniel BADIER, demeurant 19 Chemin de Habrards 26600 GERVANS, avec les pouvoirs légaux et statutaires les plus étendus.
Le siège de la liquidation est fixé 1 Route des Vignes 26600 GERVANS où la correspondance devra être adressée.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 26 juillet 2023, à Montléger.
Dénomination : **SARDOU 1**.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 33 rue du Beauleuu, 26760 Montléger.
Objet : L'activité de marchand de biens, l'achat-revente de foncier et d'immobilier, l'exploitation sous toutes ses formes de biens immeubles, construction et réalisation de tous travaux, régie et exploitation de bâtiment, le génie civil, les travaux publics, l'acquisition, la cession, l'exploitation de tous fonds de commerce d'hôtellerie et de restauration.
- La création ou l'acquisition et l'exploitation de tous autres fonds ou établissements de même nature; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, ainsi que les prestations de conseil dans les domaines ci-dessus.
- Pour réaliser cet objet, la société peut recourir en tous lieux à tous actes et opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, faciliter ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus définies ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux, industriels ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relations d'affaires.
Durée de la société : 99 années).
Capital social fixe : 5.000 euros
Gérant : Monsieur Pascal Claude Christian LEJUC, demeurant 33 rue du Beauleuu, 26760 Montléger
La société sera immatriculée au RCS de Romans.
Pour avis.

Notez-le

Mercredi 15 novembre



Lundi 20 novembre

AG Cave de Tain
L'Assemblée générale de la Cave de Tain se déroulera lundi 20 novembre à partir de 18 h, salle Charles Trenet à Tain-l'Hermitage.

Lundi 20 novembre

Salon et ciné-débat
Dans le cadre de la deuxième édition de son Salon alimentaire organisé lundi 20 novembre de 16 h à 20 h, la communauté de communes du Royans Vercors organise en soirée un ciné-débat ouvert à tous avec la projection, à 20h30 à la salle La Parenthèse de Saint-Jean-en-Royans, du film *La théorie du boeuf*.

Collecte d'emballages vides de l'automne

La prochaine collecte d'emballages vides aura lieu le jeudi 16 novembre pour la plupart des sites de collecte drômois. Elle concerne les emballages vides des produits phyto, fertilisants, produits d'hygiène animale, produits enologiques et, nouveauté de l'année, nutrition animale.
Pour connaître le détail des déchets collectés, des sites, date de collecte, consignes particulières de votre distributeur, soyez attentif à la communication qu'il vous transmettra ou contactez-le. Pour rappel, les emballages collectés par la filière Adivalor sont destinés au recyclage. Ils doivent être propres et triés. Concernant les emballages de nutrition animale, il s'agit d'aliments utilisés par les professionnels pour nourrir leurs animaux, d'aliments d'allaitement et

minéraux, compléments alimentaires, additifs vitaminés, pré-mélanges, aliments médicamenteux (mais pas les médicaments vétérinaires), additifs pour ensilage. Les emballages pouvant être collectés sont les big-bags, sacs, seaux, fûts, bidons.

A noter, les emballages suivants ne sont pas repris par la filière : IBC, seringues, Octabox, contenants métalliques, sacs et sachets alu, emballages des produits à destination des industriels et des particuliers.

Plus d'info sur www.adivalor.fr ou auprès de votre distributeur ou Olivia Isaac à la chambre d'agriculture de la Drôme (04 27 24 01 63 – olivia.isaac@drome.chambagri.fr).

Plus d'info sur www.adaf26.org et par mail à contact@adaf26.org



JOURNÉE PORTES OUVERTES



**FINANCE À 100%
votre bâtiment solaire
grâce au photovoltaïque**

**VOTRE OFFRE
la construction de votre bâtiment GRATUITEMENT**

MERCREDI 15 NOVEMBRE . 14 H - 16 H
Chez M^r CARYON
770 Impasse de Valensaye
26120 MONTVENDRE

Contact : 06 14 90 82 82 • 05 64 11 59 43
rianes@arkolia-energies.com • www.arkolia-energies.com